

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Conférences pédagogiques. — V Feu M. l'abbé Verreau. — VI Ordination générale. — VII Avis. — VIII Questions sur le jubilé. — IX Ouvrages recommandés aux aspirants au brevet de capacité par le Bureau Central des Examineurs Catholiques. — X Visite pastorale: itinéraire. — XI Pèlerinage de dames et de demoiselles à Sainte-Anne-de-Beaupré. — XII Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 23 juin

Solennité des SS. apôtres Pierre et Paul ; jeûne le vendredi avant-veille (au lieu de la veille) de la solennité et, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 23 juin

Messes privées du IVe dim. après la Pent. *semi-double* ; préf. de la Trinité,

Solennité *anticipée* de SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Messe principale comme le 24 juin, *double de 1e cl. privil.* ; mém. du dim. préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux Ile vèpres (ant. *Elisabeth*), mém. du dim. (ant. *Præceptor*).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 30 juin

Dans les paroisses suivantes la solennité se fait comme ailleurs par la messe et les vèpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication générale de l'Ordo.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de la Commémoration de Saint-Paul (Côte Saint-Paul et île aux Noix) ; solennité du titulaire de Saint-Pierre (Oblats).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Pierre (Wakefield) et de Saint-Paul (Plantagenet et Aylmer).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de la Commémoration de Saint-Paul (Abbotsford) ; solennité de celui de Saint-Pierre (Sorel).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Fête du titulaire de Saint-Paul (Grand'mère) ; solennité de celui de Saint-Pierre (Shawinigan).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE — Fête du titulaire de Saint-Paul (Scotts Town) ; solennité de celui de Saint-Pierre (LaPatrie).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Paul (Chester) ; solennité de celui de Saint-Pierre (Lavenir).

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES



quelque degré qu'on le considère, l'enseignement, pour être pleinement fructueux, exige de la part des maîtres qui le donnent, non seulement le savoir, mais aussi le savoir-faire.

Ne posséder que l'une ou l'autre de ces qualités, c'est n'être professeur qu'à moitié. Mais des deux, la plus indispensable quand il s'agit de l'instruction primaire surtout, les esprits attentifs l'admettront, c'est la seconde, le savoir-faire, l'art d'enseigner, la science de la pédagogie.

Prenez l'homme le plus instruit, le plus savant, s'il ignore les lois qui président au développement physique, intellectuel et moral chez l'enfant ; s'il est étranger aux modes d'enseignement, aux méthodes et aux procédés les plus aptes à *diriger* et à *favoriser* ce premier épanouissement des facultés enfantines ; — toute sa science tout son beau savoir ne feront qu'éblouir un instant peut-être les jeunes élèves, pour les fatiguer bientôt et les paralyser fatalement dans leur évolution normale.

Le plus souvent, l'action de ce maître d'école sera incomplète, au point de vue de la culture générale des âmes. Nous lui préférons un homme moins bourré de science, mais plus habile dans l'art de l'éducation.

Tout n'est pas sans doute dans la pédagogie, dans cette pédagogie, au sens restreint et ordinaire du mot, où l'on s'occupe uniquement des principes et des règles d'enseignement. Non,

au-dessus de la science pédagogique ainsi comprise, et la dominant, il y a les aptitudes naturelles, il y a le dévouement, il y a l'esprit de foi. Mais ces dons de la nature et de la grâce, bien qu'ils puissent suppléer, dans une bonne mesure, le défaut d'études techniques et de formation spéciale, ne suffisent pourtant pas non plus. Pour produire tous leurs fruits, ils ont besoin des secours inappréciables qu'offre la pédagogie. — Très rares, en effet, sont ceux qui se peuvent flatter d'avoir reçu, d'emblée et par intuition, l'art si complexe et si difficile de l'éducation de l'enfance.

* * *

Cette éducation, il ne le faut jamais perdre de vue, doit s'adresser à la fois au cœur, à l'intelligence et à la volonté, au corps tout entier, à l'âme tout entière.

De quels soucis variés autant que graves n'est donc pas remplie la mission de l'instituteur ?

C'est à lui qu'est confiée l'organisation de l'école, organisation matérielle, organisation disciplinaire, organisation classique. On comprend qu'ici les tâtonnements, les à peu-près, les imprudentes expérimentations, seraient de nature à causer de bien déplorables préjudices.

Sans études théoriques et pratiques préalables, à combien d'erreurs ne sera-t-on pas exposé dans la disposition du mobilier scolaire, dans l'usage du matériel d'enseignement, dans l'application des moyens de prévention, d'émulation et de répression ; et plus encore, dans la distribution des élèves, l'emploi du temps, le choix des manuels et l'importance relative à donner aux différentes spécialités des programmes officiels ?

Mais où les études professionnelles sont de la plus rigoureuse nécessité, c'est dans la sélection et la mise en application des méthodes spéciales d'enseignement. Pour le reste, le maître inexpérimenté, mais intelligent et attentif, pourrait encore à la rigueur éviter les plus graves errements, en conformant sa conduite aux directions des inspecteurs scolaires et à celles du Conseil de l'Instruction publique. Mais sans une connaissance sérieuse des principes généraux de pédagogie, sans avoir étudié à fond les différents systèmes logiques et seuls rationnels d'après lesquels telle ou telle spécialité se doit enseigner, l'instituteur s'égarera, gaspillera un temps précieux, et n'obtiendra que de fort maigres résultats. Inutile de multiplier les circulaires officielles, de répéter à satiété les mêmes avis et de semer sur son

chemin les jalons indicateurs ; pour lui, tout cela reste un mystère impénétrable, un labyrinthe où il se perd de plus en plus.

* * *

On objectera, inévitablement, qu'on ne se met pas tant en peine dans les collèges et les universités. Oui, souvent, dans l'enseignement secondaire et supérieur, les professeurs s'improvisent en ce sens qu'ils passent, sans transition et sans formation particulière, du banc des classes ou de l'exercice de leur profession, à une chaire d'enseignement, Mais ici, le mal n'est pas aussi grand, si même il existe toujours. Chez les étudiants universitaires, vous avez des intelligences en pleine maturité. On n'a qu'à leur fournir une nourriture substantielle, elles sauront en faire leur profit. Les élèves eux-mêmes des collèges classiques ne sont plus de tout jeunes enfants ; leurs études primaires sont finies ; ce qu'on appelle l'éclosion des facultés intellectuelles, et qui est chose si délicate et si importante, ce travail est déjà fait, au moins en grande partie.

Dans les écoles élémentaires, il en va bien autrement. Tout est à commencer ! et comme cette initiation première demande du tact, de la prudence et de connaissances physiologiques. On est en présence d'une vraie tutelle intellectuelle et morale à exercer. Qu'il serait funeste de ne pas établir et maintenir, dans ces petites âmes, un juste équilibre de toutes les aptitudes et de toutes les inclinations naissantes !

Or, nous ne saurions trop le redire dans l'accomplissement d'une telle œuvre, à l'aide du dévouement et de l'esprit de foi il convient d'appeler tous les secours de la pédagogie. Faire fi de ces secours devient comme une sorte de trahison ; c'est briser avec la tradition chrétienne formée par les plus illustres et les plus saints éducateurs, dont s'honore l'Église catholique.

Demandez plutôt aux Rollin, aux Fénelon, aux Dupanloup, aux fils de saint Ignace, aux enfants de saint Jean-Baptiste de la Salle et de Lamennais !

Ces apôtres de l'éducation n'auraient pas compris un enseignement qui eut dédaigné la science pédagogique. Leur exemple et leurs écrits sont là pour en témoigner.

* * *

Mais cette tradition si foncièrement catholique, l'avons-nous oubliée au Canada. Non ! hâtons-nous de le dire.

Dans chacune de nos communautés vouées à l'instruction de l'enfant

fance
maître
Au
et flor
part d
celle
A ce
vienne
Tou
blique,
Prépar
ces cor
de dist
Un p
C'est
gnaler
Voici
si sym
" A s
" tructi
" une se
" viées
" sera l
" Rivière
" Les re
" dagog
" Montr
" tion p
" Nul de
" mer se
" Le C
" les féli
" notre
Le pro
dernier,
mont à co
projet

fance, il fonctionne une véritable école normale, où sont préparés les maîtres ou les maîtresses futurs.

Au profit des instituteurs séculiers, il existe aussi de nombreuses et florissantes écoles normales. Dans la Province de Québec, la plupart de nos maîtres ont fréquenté soit celle de Laval à Québec, soit celle de Jacques-Cartier à Montréal.

A ces écoles le gouvernement a annexé des sections spéciales, où viennent aussi se former les jeunes institutrices.

Tout récemment, sur la demande du Conseil de l'Instruction publique, des conférences pédagogiques annuelles ont été organisées. Préparées sous les yeux du Surintendant, par des hommes du métier, ces conférences, chaque automne, ont été données en des centaines de districts scolaires.

Un pas de plus sera fait bientôt.

C'est précisément cette heureuse innovation que nous tenions à signaler aujourd'hui.

Voici en quels termes elle est annoncée par M. Magnan, l'habile et si sympathique directeur de *l'Enseignement Primaire* :

"A sa dernière réunion, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a décidé d'inaugurer, au mois d'août prochain, une semaine de conférences pédagogiques auxquelles seront conviées toutes les institutrices de la région de Montréal. En 1902, ce sera le tour de Québec. Puis, successivement, celui des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Chicoutimi, de Rimouski, etc., etc. Les religieuses enseignantes prendront aussi part à ces assises pédagogiques qui ont pour promoteurs NN. SS. les archevêques de Montréal et de Québec. C'est l'honorable Surintendant de l'Instruction publique qui est chargé d'organiser les cours de pédagogie. Nul doute que sous la sage direction de M. de LaBruère, ces *summer schools* auront un succès complet.

"Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique mérite les félicitations de tous ceux qui ont à cœur la bonne formation de notre corps enseignant."

* * *

Le procès verbal d'une session du même Comité, tenue le 8 mai dernier, renferme des détails supplémentaires, que nos lecteurs aimeront à connaître. Nous en reproduisons toute la partie ayant trait à ce projet d'instruction pédagogique pour les institutrices.

Le Comité décide :

“ 1o Que, à titre d'essai, des conférences pédagogiques soient organisées cette année, dans le cours de l'été, à Montréal, pour les institutrices du district de Montréal, au pensionnat du Mont-Sainte-Marie, gracieusement offert à cette fin par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ;

“ 2o Que ces conférences soient organisées et que les professeurs chargés de les donner soient choisis par M. le Surintendant, le tout avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Montréal ;

“ 3o Que les frais de voyage des institutrices qui suivront ces conférences soient payés par les institutrices elles-mêmes ;

“ 4o Que, pour payer la pension fixée à cinquante cents par jour, ainsi que le coût des conférences, une somme de \$1,500.00 soit prise, cette année, sur le fonds de réserve du Comité, et qu'une requête soit adressée au gouvernement afin d'obtenir l'autorisation nécessaire. Mais quant aux conférences qui seront données plus tard dans les différentes villes de la Province, une demande sera faite au gouvernement pour le prier de vouloir bien accorder une allocation correspondant aux dépenses de chaque année.”

* * *

Voilà du progrès bien entendu. Il ne s'agit pas de tout réformer ; il suffit d'améliorer.

Car, il y aurait exagération à prétendre que jusqu'ici chez nos institutrices l'aptitude pédagogique a été nulle. Toutes celles qui sont munies du brevet de capacité ont dû justifier, devant une commission d'examen, d'une connaissance suffisante aux regards de la loi de l'art de l'enseignement. Et des revues spéciales les ont tenues dès longtemps, mais par mois, au courant des perfectionnements apportés dans l'école par la science pédagogique.

Citons le *Journal de l'Instruction Publique*, dirigé par l'honorable M. J.-O. Chauveau, le *Journal de l'Instruction Publique*, dirigé par M. J.-O. Casgrain, — deux excellents recueils publiés à Montréal, et médaillés aux expositions de Londres en 1862 et de Paris en 1867 ; citons aussi deux autres périodiques du même genre, qui paraissaient à Québec : *La Semaine* et *L'Ecole*.

L'Enseignement Primaire a remplacé ces différentes publications.

C'est une œuvre qui mérite, comme ses devancières, d'être mentionnée avec éloge ; elle rend aujourd'hui à tout le personnel enseignant les services les plus signalés.

Plusieurs pédagogues, d'une autorité et d'une compétence incontestables, ont en outre composé des ouvrages très utiles à nos maîtres et à nos maîtresses. Par ordre de date, nous avons eu *Le Guide de l'Instituteur*, de M. Valade, le *Traité de Pédagogie*, de Mgr Langevin ; et — le plus complet en même temps que le plus approprié aux besoins actuels — la *Pédagogie Pratique et Théorique*, composée en collaboration par M. l'abbé Rouleau et MM. Magnan et Ahern.

Il y avait de plus les conférences que donnaient les inspecteurs, et qui vont être désormais transformées en véritables cours annuels de pédagogie théorique et pratique.

L'innovation est heureuse assurément. Elle portera dans notre Province les mêmes fruits, dont se réjouissent les autres pays où l'on a essayé de ces réunions pédagogiques.

Toutes les institutrices y seront invitées, maîtresses religieuses et maîtresses séculières, normaliennes ou simplement diplômées. Elles y fraterniseront dans un même esprit de dévouement à la plus belle et à la plus noble des causes ; dans un amical épanchement et un confiant échange de vues ; dans une ardente émulation et un mutuel profit.

FEU M. L'ABBE VERREAU

LE 15 mai dernier s'éteignit à l'Ecole Normale Jacques-Cartier M. l'abbé Verreau, principal de cette institution.

Nous donnons ici quelques notes biographiques qui, à l'avenir, seront peut-être utiles à celui qui voudra écrire la vie du regretté défunt.

Hospice-Anthelme-Jean-Baptiste Verreau naquit à l'Islet, le 6 septembre 1828. Il fit son cours classique au Séminaire de Québec, où il se fit remarquer par son amour de l'étude et sa fidélité à remplir les devoirs de la règle. Ses études terminées, il prit la soutane, et enseigna pendant deux ans dans son *Alma Mater*. En 1850, il se rendit au séminaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville, où il fut chargé

de diverses fonctions, notamment celle de diriger cette importante maison. C'est pendant son séjour à Sainte-Thérèse qu'il reçut la prêtrise à Montréal le 3 août 1851.

En 1856, date de la fondation de nos écoles normales, l'hon. M. Chauveau, alors surintendant de l'Instruction publique, voulut mettre à la tête de ces utiles institutions des hommes capables de les diriger avec succès. Ami et admirateur de M. Verreau, il le proposa au choix du gouvernement pour être le principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Ce choix était excellent, comme la suite, du reste, l'a prouvé surabondamment. En effet, M. Verreau possédait toutes les qualités d'un chef de maison d'éducation : amour de l'étude, science, connaissance des jeunes gens, prudence et fermeté.

M. Verreau commença ses nouvelles fonctions en 1857, et les continua jusqu'à sa mort. L'Ecole Normale, sous sa direction, acquit de l'importance ; les jeunes gens qui ont suivi les cours se sont, en général, distingués dans l'enseignement, et, après s'être acquittés de leurs obligations envers le gouvernement, dans les autres carrières qu'ils ont embrassées.

Comme éducateur, M. Verreau était éminemment distingué. Jamais nous n'avons entendu de professeur exposer sa matière avec autant de clarté, autant de méthode que lui. Il savait se mettre au niveau de toutes les intelligences : le langage technique, chez lui, revêtait des formes telles, que les principes abstraits devenaient, pour ainsi dire, sensibles. Aussi fallait-il voir — comme nous en avons eu l'occasion tous les jours — le soin avec lequel, en dépit de ses vastes connaissances et de sa longue expérience, il préparait ses classes, même les plus élémentaires. C'est que l'excellent professeur considérait l'enseignement comme une chose très sérieuse, et que, dans son opinion, la science du maître doit dépasser de beaucoup les limites des matières qu'il enseigne. M. Verreau était bien loin de partager l'avis de ceux qui croient que le professeur peut s'improviser, et qu'il suffit de posséder une culture intellectuelle quelconque pour se livrer à l'éducation de la jeunesse. Les futurs instituteurs avaient

donc sous les yeux un modèle parfait des qualités que doit avoir un maître : dévouement, amour de l'étude, désir constant de posséder davantage.

Mais M. Verreau n'était pas seulement un grand éducateur, c'était de plus un savant ; la philosophie — surtout la philosophie scolastique — les sciences naturelles, les mathématiques, l'histoire, l'archéologie, les lettres, étaient pour lui des sciences familières.

Comme écrivain, M. Verreau se faisait remarquer par un style simple, châtié et d'une pureté académique. Ce n'est pas que, dans l'occasion, sa manière de dire ne devint coloré : témoin *Stanislas de Kostka*, drame émouvant où le pathétique le dispute souvent à la grandeur des images. Mais, en général, son style était sobre, compréhensif, et d'une dialectique qui faisait de l'écrivain un antagoniste redoutable. Le monde littéraire de cette Province n'a pas oublié les polémiques qu'il eut à soutenir avec le Frère Réticius, l'*Etendard*, et notamment feu Mgr Laffèche. Bien que, parfois, la lutte fut très ardente, M. Verreau ne s'est jamais départi de ce calme, de cette courtoisie, de cette loyauté que n'ont pu méconnaître ses adversaires.

Comme historien, comme archéologue, M. Verreau jouissait d'une grande réputation. Son nom était une autorité reconnue également dans le pays et à l'étranger. Il entretenait une vaste correspondance avec les savants de l'Amérique et de l'Europe, et il est peu d'écrivains parmi ceux qui ont traité des questions d'histoire ou d'archéologie relatives à notre continent, qui ne l'aient consulté sur les points obscurs ou contestés. Toujours, M. Verreau s'est prêté de la meilleure grâce à donner les renseignements, à faire les recherches qu'on lui demandait, et cela avec un désintéressement que souvent n'ont pas su apprécier ceux qui profitaient de son érudition et de ses travaux.

Voici les titres de quelques-uns des ouvrages qu'a publiés M. Verreau :

Mémoire du P. Lafiteau sur le Ginseng. Invasion américaine ou

Guerre des Bastonnais. Les commencements de Montréal. Les commencements de l'Eglise du Canada. Chronologie des voyages de Jacques-Cartier.

M. Verreau a de plus largement contribué aux *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, aux *Mémoires de la Société Royale du Canada*, à la *Revue Canadienne*, au *Journal de l'Instruction publique* (dirigé par l'hon. M. Chauveau), au *Journal de l'instruction publique* (dirigé par M. J.-O. Casgrain).

A sa mort, M. Verreau était membre de la Société Historique de Montréal, membre de la Société Royale du Canada, membre de la Société des Antiquaires de Normandie (France), membre de l'Académie des Arcades (Rome), officier de l'Instruction publique (France), Docteur-ès-Lettres de l'Université Laval.

J.-O. C.

ORDINATION GENERALE

Samedi, le premier juin, à la cathédrale, par Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsurés

SÉMINAIRE DE THÉOLOGIE

Pour le diocèse de Montréal : MM. J.-A. Roy, E.-P. Carrières, J.-A. Cloutier, J.-Chevalier, L.-J. Desjardins, J.-A. Dufort, J.-M. Gauthier, L.-L. Guilbault, J.-E. Hébert, R.-C. Kieffer, P.-J. Lafortune, C. J. Piette, L.-F.-X. Pinault ;

Pour le diocèse de Burlington : MM. J.-E. Pariseau, E.-N. Poulin ;

Pour le diocèse de Dubuque : M. L. Schenkelberg ;

Pour le diocèse de Grands Rapids : M. T.-W. Albin ;

Pour le diocèse de London : MM. J.-P. Dunn, M. O. O'Neil ;

Pour le diocèse de Manchester : M. L.-T. Laliberté ;

Pour le diocèse de Marquette : M. G.-B. Stahl ;

Pour le diocèse de Pembroke : M. J.-F. Breen ;

- Pour le diocèse de Peterborough* : M. P.-J. Galvin ;
Pour le diocèse de Providence : M. A. E. Coulombe ;
Pour le diocèse de Rimouski : M. A. Richard ;
Pour le diocèse de Saint-Boniface : MM. L. Bélanger, H. C. Hogue ;
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. C. Poirier, J. A. Ducharme, A. F. Guillet, M. Paulhus, H. Tétrault ;
Pour le diocèse de Springfield : M. J. Lynes ;
Pour le diocèse de Toronto : M. J. Hayes ;
Pour le diocèse de Valleyfield : MM. A. D. Billette, J. J. Verner,
 W. J. Goyette.

SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. L. Archambault, F. Elliott,
 A. Lavigne ;
Pour le diocèse de Burlington : M. J. Cullion ;
Pour le diocèse de Grands Rapids : M. J. Mulvey ;
Pour le diocèse de Hartford : MM. J. Hannahan, M. McDonough ;
Pour le diocèse de Kingston : M. J. O'Reilly ;
Pour le diocèse de LaCrosse : M. P. Walsh.
Pour le diocèse de Manchester : MM. J. Powers, J. Scott, G. Dee,
 T. Loughlin ;
Pour le diocèse d'Ogdensburg : MM. C. Kitts, J. Tierney ;
Pour le diocèse de Peterborough : M. E. Lapp ;
Pour le diocèse de Providence : MM. J. Fournier, J. Fitzsimons,
 O. Plasse ;
Pour le diocèse de Saint-Boniface : M. J. Poitras ;
Pour le diocèse de San-Francisco : M. J. McGowan ;
Pour le diocèse de Springfield : MM. J. Brodrick, P. Madden, J.
 McCarthy, T. McKoan, J. Moore, J. Sullivan ;

Minorés

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. N.-J. Houle, J.-A. Beauchamp,
 J.-F. Deblois, J.-V. Ducharme, A.-M. Ferland, M.-J. Guilbault, J.-
 C. Jetté, C. Poirier, J.-N. Comartin, V.-J. Geoffrion, E.-C. Lafleur,
 C.-J. Lussier, J.-S. McCrory, O. Morin, E.-C. Polan ;
Pour le diocèse d'Alexandria : MM. A.-J. McMillan, C.-D. McRae ;

- Pour le diocèse de Boise City* : M. N.-A. Fuchs ;
Pour le diocèse de Burlington : MM. E.F. Cray, T.-J. Leonard ;
Pour le diocèse de Chatham : M. M.-L. Richard ;
Pour le diocèse de Dubuque : MM. H.-J. Dries, J.-P. Wagener ;
Pour le diocèse de Grands Rapids : MM. J.-A. Golden, L.-T. Bouchard, E.-J. McDonald ;
Pour le diocèse de Kingston : M. F.-G. Gray ;
Pour le diocèse de London : M. A.-A. Emery ;
Pour le diocèse de Manchester : MM. J.-W. Cavanaugh, F. J. Howatt, M.-J. Moher, P.-E. Walsh ;
Pour le diocèse de Natchez : M. N.-F. Vandegaer ;
Pour le diocèse de Nesqually : M. J. Mally ;
Pour le diocèse d'Ogdensburg : MM. C.-A. Desrosiers, M.-C. Mullen ;
Pour le diocèse d'Orégon : M. J. Waitt ;
Pour le diocèse de Peterborough : M. P.-J. Kelly ;
Pour le diocèse de Providence : MM. T.-A. Coffey, J.-W. Phelan ;
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : M. N. J. Levesque ;
Pour le diocèse de Springfield : MM. J.-W. Casey, A.-J. Goulet ;
Pour la compagnie de Jésus : Le Frère F.-X. Maynard ;
Pour l'Ordre des Frères Mineurs : Le Frère Ladislas.

Sous-diacres

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. T.-E. Charbonneau, J.-A. Gauthier, F.-E. L'Heureux, E.-A. Olivier ;
Pour le diocèse de Burlington : MM. P.-J. Doheney, J.-L. Penders ;
Pour le diocèse de Cleveland : M. E.-A. Kirby ;
Pour le diocèse de Dubuque : MM. T.-G. Brady, R.-P. Murphy ;
Pour le diocèse de Grands Rapids : M. J.-J. Walsh ;
Pour le diocèse de Hartford : M. J.-A. O'Meara ;
Pour le diocèse de Kings'on : M. J.-T. Hanley ;
Pour le diocèse de London : MM. J.-P. Brennan, T. Martin, J.-F. Stanley ;
Pour le diocèse de Manchester : MM. J.-E. Kean, J.-A. Leclerc, J. G. Leclerc ;

- Pour le diocèse de Natchez* : M. L. Voyer ;
Pour le diocèse d'Ottawa : M. J. Harkins ;
Pour le diocèse de Providence : M. A. Hébert ;
Pour le diocèse de Springfield : MM. D.-J. Devine, P.-N. Morrissey,
 C.-N. Mulcahy, D.-H. McDermott, T.-P. Ryan ;
Pour le diocèse de Toronto : MM. G.-E. Doherty, H.-J. Murray ;
Pour la Compagnie de Jésus : Les Frères T. Desautels, F. Doyle,
 B. Hazelton, T. Hudon, E. Labelle, H. Lefebvre, T. Malone ;
Pour l'Ordre des Frères Mineurs : Le Frère Théophile-Marie.

Diacres

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. J.-D. Chaumont, R.-V. Laval-
 lér, J.-J. Lesage, M.-A. Morin ;
Pour le diocèse de Burlington : M. J. Hardy ;
Pour le diocèse de Chatham : M. H.-J.-O. O'Leary ;
Pour le diocèse de Dubuque : MM. A.-F. Brinkmann, F.-N. Drumm,
 N.-A. Kunkel, D.-J. Denihan, H.-B. Rohlmann, A.-R. Thier ;
Pour le diocèse de Hartford : MM. J.-A. Dooley, J.-F. Quinn ;
Pour le diocèse de LaCrosse : M. E. O'Reilly ;
Pour le diocèse de London : M. D.-J. Pinsonneault ;
Pour le diocèse de Marquette : M. R.-G. Jacques ;
Pour le diocèse de Providence : MM. F. O'Brien, J.-T. O'Grady ;

Prêtres

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. J.-A. Ecrément, J.-A. Roch ;
Pour l'Ordre des Frères Mineurs : Le Frère Odoric-Marie ;
Pour l'Institut des Clercs de Saint-Viateur : Le Père E. Deserres.

Ont été donnés, dimanche, le 2 juin :

Minorés

- Pour le diocèse de Détroit* : M. F.-E. Beauvais ;
Pour le diocèse de London : M. L.-J.-B. Landreville ;
Pour le diocèse de Rimouski : M. A. Richard.

Diacres

- Pour le diocèse de Dubuque* : M. T.-G. Brady ;
Pour le diocèse de Natchez : M. L. Voyer.

AVIS

M. le secrétaire-trésorier de l'Association d'Assurance mutuelle des Fabriques de la Province Ecclésiastique de Montréal prie respectueusement MM. les curés de ne pas oublier que le premier paiement à faire par les fabriques, pour l'incendie de Saint-Romuald de Farnham, se termine jeudi, le 20 de ce mois.

L'assurance ne pourra point faire honneur à ses obligations, si les contributions ne sont point entièrement payées à temps.

QUESTIONS SUR LE JUBILE

NOUS continuons à recevoir, presque chaque semaine, une ou deux consultations relatives au jubilé. Nos correspondants sont peut-être surpris de voir que nous ne répondons plus à leurs questions.

Voici la raison de notre silence.

Soit en publiant les documents officiels émanés de Rome ou de l'autorité diocésaine ; soit en étudiant, avec l'aide des auteurs les plus autorisés, la nature, les privilèges et les conditions du jubilé, la *Semaine religieuse* a épuisé jusqu'ici la somme des éclaircissements qu'elle était en mesure de donner.

Quant aux points controversés et d'intérêt local qui laisseraient encore subsister des doutes dans l'esprit des fidèles ou des prêtres, nous préférons ne plus y toucher.

Ou bien ces difficultés se trouvent déjà résolues, au moins en principe, dans nos écrits précédents ; dans ce cas, à quoi bon répéter toujours la même chose ?

Ou bien il s'agit de questions controversées, de doutes particuliers à certaines localités.

J
f
q

K

or
PI
TI
br
R
ET
R

be
s'a

Les controverses, il ne nous appartient pas de les dirimer ; et le mieux, en cette occurrence, on le sait, c'est de prendre le parti le plus sûr.


Les doutes particuliers, qu'on les soumette à l'appréciation de l'ordinaire. L'autorité seule peut intervenir ici avec avantage, et donner au besoin des dispenses.

Pour ce qui est des fidèles, que chacun dans sa paroisse s'en tienne aux directions du curé, sans s'inquiéter de ce qui se dit ou se passe dans les autres paroisses. On conçoit, en effet, que des circonstances différentes peuvent exiger des solutions diverses.

Enfin, pour les cas tout-à-fait spéciaux et personnels, il y a toujours une dernière ressource : le recours au confesseur ; — lequel est autorisé à user, en faveur de ceux qui se présentent à lui, du privilège de la commutation.

OUVRAGES RECOMMANDÉS AUX ASPIRANTS AU BREVET DE CAPACITÉ

Par le Bureau Central des Examinateurs Catholiques

 sa réunion du 25 avril dernier, le Bureau central a adopté des résolutions recommandant les deux ouvrages suivants aux candidats qui se présenteront aux prochains examens devant ce Bureau ; PÉDAGOGIE PRATIQUE ET THÉORIQUE, *à l'usage des candidats aux différents brevets de capacité et des élèves des Ecoles normales*, par MM. Rouleau, Magnan et Ahern. ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA, *rédigée conformément aux Règlements du Bureau central*, par C.-J. Magnan.

Ces ouvrages sont en vente chez les libraires de Québec et de Montréal ; on peut aussi se les procurer en s'adressant à M. Hormisdas Magnan, B. 162, H. V., Québec.

VISITE PASTORALE
Itinéraire

Lundi, le 17 juin — Saint-Côme.
 Mardi, le 18 " — Saint-Alphonse.
 Mercredi, le 19 " — Sainte-Béatrice.
 Jeudi, le 20 " — Sainte-Mélanie.
 Vendredi, le 21 " — Saint-Ambroise.

PELERINAGE DE DAMES ET DE DEMOISELLES
A Sainte-Anne-de-Beaupré

 Par le bateau le Trois-Rivières.

Départ. — Montréal, le lundi 24 juin, à 3 heures très-précises, de l'après-midi.

Arrêts. — En allant, au Cap-de-la-Madeleine; en revenant, à Québec.

Retour. — Le 26, vers 6 heures du matin.

Directeurs. — Les RR. PP. du Très-Saint-Sacrement.

Billets. — Quai compris : adultes \$2.40 ; enfants \$1.00.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Bonaventure, née Julie-Robichaud, des Sœurs Sainte-Anne, décédée à Iachine.

Sœur Marie de Sainte-Ernestine, née Sara Montminy, professeur de chœur des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.